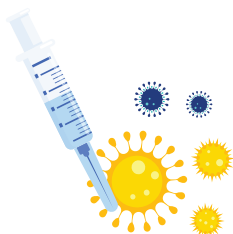


FICHE INFO PATIENTES

J'ENVISAGE UNE GROSSESSE, JE SUIS ENCEINTE, JE PEUX ME FAIRE VACCINER

Avant la grossesse



→ Rougeole - oreillons - rubéole (ROR)

→ Varicelle

- Ces 2 vaccins sont à réaliser **avant** votre grossesse : vérifiez votre statut vaccinal auprès de votre médecin ou sage-femme.
- Un délai d'un mois est nécessaire entre la vaccination et le début de votre grossesse



Pendant la grossesse



Grippe

La vaccination contre la grippe est recommandée quel que soit le stade de votre grossesse. Votre médecin, pharmacien, sage-femme ou infirmier pourra vous le prescrire avant la période d'épidémie.

Covid-19

La vaccination contre le Covid-19 est fortement recommandée dès le 1^{er} trimestre. Renseignez-vous auprès de votre professionnel de santé sur les recommandations en cours.

Coqueluche

La vaccination contre la coqueluche est recommandée à partir du 2^e trimestre, et de préférence entre le 5^e et le 8^e mois. Un rappel devra être effectué à chaque grossesse.

N'hésitez pas à vous informer auprès d'un professionnel de santé !

Ressources

- Site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes
- [Calendrier vaccinal 2023](#)
- Site internet de l'ANSM - Dossiers thématiques : [Vaccination et grossesse](#) / [Vaccins contre le Covid-19 et femmes enceintes](#)